



Boucherville

**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **31 janvier 2022 à 19h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification de l'article 1 du Règlement 2021-361 décrétant des travaux de construction d'un complexe multisport de même qu'une dépense de 30 498 206 \$ et un emprunt de 23 498 206 \$ nécessaire à ces fins afin d'y spécifier l'adresse des travaux
4. Parole aux membres du conseil
5. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 28 janvier 2022

---

Marie-Pier Lamarche  
Greffière